

FICHE 8 : REALISER LE PROJET

A QUOI ÇA SERT : à savoir que vous pouvez passer de l'idée au projet, de la réflexion à l'action. Une grande qualité qui vous servira dorénavant très souvent. Vous allez faire la preuve de votre sens des responsabilités, de votre capacité à prendre des décisions et à les assumer. Bravo.

Bienvenu(e) chez les stressés de l'action, vous allez découvrir la "dictature du temps", celle des délais à tenir, des problèmes à anticiper, des imprévus à gérer, le tout dans l'urgence et la sérénité.

Vous l'aurez compris : votre motivation étant acquise, tout repose maintenant sur votre disponibilité, sur votre capacité à organiser et gérer votre temps.

Entourez-vous : l'expérience des autres est la meilleure arme contre l'erreur.

Les conseils :

- **Préparez vous au maximum avant la phase active.** Essayez d'anticiper sur les problèmes que vous allez rencontrer. Cela vous fera gagner du temps au moment où vous n'en aurez pas assez, en particulier :
 - N'hésitez jamais à vous renseigner, plutôt deux fois qu'une, à prendre conseil notamment sur le plan juridique, pour déterminer quel est le statut le mieux adapté à votre projet ou pour tout engagement contractuel.
 - Prenez le temps de lire et de comprendre tout ce que vous signez.
 - Ne vous engagez pas au delà de ce que vous avez ou de ce que vous pouvez faire.
 - Constituez et conservez des traces écrites de tout ce que vous communiquez et recevez. Sachez distinguer entre courrier simple ou recommandé. Certains courriers nécessitent la garantie supplémentaire "recommandé avec accusé de réception".
 - Identifiez précisément les incidences en matière de responsabilité civile et pénale liées à la réalisation du projet.
 - Mettez vous au clair avec toute la réglementation, les déclarations, les obligations légales et les autorisations administratives qui relèvent de votre projet. Il sera trop tard pour vous apercevoir le soir du spectacle que vous n'êtes pas en conformité avec les règles de sécurité.
 - Ouvrez un compte en banque uniquement affecté au projet à partir du moment où il y a maniement de fonds, et veillez à n'y affecter que les dépenses et recettes qui relèvent du projet.
- **Assurez vous d'avoir au moins les bases des compétences requises.** Formez-vous si nécessaire. Si le temps vous manque, trouvez ces compétences chez un ou des coéquipiers. Sinon sous-traitez ce que vous ne savez pas faire.
- **Continuez à demander conseil et à vous faire aider** même dans la phase de réalisation du projet. On croit avoir pensé à tout. Ce n'est jamais le cas. La gestion des imprévus fait partie des compétences requises et hautement valorisées.
- **Prenez régulièrement du recul par rapport à l'action.** Faites l'effort de lever la tête du guidon, de descendre de vélo et de vous regarder pédaler. Cela vous évitera de tomber dans le trou que vous n'avez pas vu s'ouvrir à vos pieds.
- **Mettez à jour tout aussi régulièrement le plan d'action.** Réagissez rapidement aux contraintes qui surgissent et aux opportunités qui se présentent.
- **Ne vous laissez pas écraser par l'urgence, ni mettre la pression.** Prenez le temps de réfléchir avant toute décision importante.
- **Pensez à protéger les droits de propriété intellectuelle** que pourrait susciter la réalisation du projet : création artistique, dessin, modèle, marque, brevet, etc....
- **Anticipez les obligations liées à l'attribution de toute aide publique,** et le cas échéant privée (compte rendu d'activité, justificatifs d'utilisation des fonds reçus, ...).

Que votre projet soit ponctuel (organisation d'un événement) ou durable (création d'une activité), la phase de réalisation est une phase délicate mais ô combien exaltante. Un fois qu'on y a pris goût on peut difficilement s'en passer. Le projet produit l'homme qui produit le projet...etc..

AUVERGNE – Rhône-Alpes



Quel que soit en fin de compte le niveau de réussite du projet, sachez que durant tout ce parcours vous aurez appris un tas de choses, acquis des compétences que vous n'imaginiez même pas. Pensez à vous en servir et à les faire valoir...

